REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU GERS ARRONDISSEMENT DE CONDOM COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

Envoyé en préfecture le 19/12/2011 Reçu en préfecture le 203/12/261110 Affiché le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2011

-----0 ------

L'an deux mille onze, le 16 décembre à 19 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 60 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle des Cornières à Montréal du Gers, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRESENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHE-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Guy SAINT-MEZARD, Michel LABATUT, Jean-Yves GEISSER, Mario SPAGNOLI, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE, Bernard LEBE remplacé par son suppléant Patrick LAVIGNE, Nicolas MELIET remplacé par son suppléant Jean DOMERT, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT, Patricia ESPERON, Christian DUFFAU, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUE, François BAQUÉ, Philippe BOYER, Carine CHAVALLE, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Denis DECLOCHEZ, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Jean-Louis DUBUC, Pierre ESQUERRE, Jean-Marie GILLOT, Marie-José GOZE, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Bernard MARSEILLAN, Pierre MOREL représenté par son suppléant Christian LABORDE, Jacques MORLAN, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Pierrette SEGAT.

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: Francis DUPOUY, Etienne BARRERE, Bernard BOURROUSSE, Maurice ADON, Pierre DULONG, Guy AUBERT, Huguette CARLES, Fabrice LACOMBE, Henry LUCHET, Michel MAZZONETTO,

<u>ABSENTS</u>: Bernard BORDIGNON, Thierry COLAS, Philippe DUFOUR, Wilfried LUSSAGNET, Jean-François ROUSSE,

PRÉSENT INVITÉ: Gérard BEZERRA,

<u>ONT DONNÉ PROCURATION</u>: SECRÉTAIRE: Carine CHAVALLE,

OBJET: DECISION MODIFICATIVE ET MOUVEMENTS DE CREDITS

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Communautaire peut modifier le budget jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique.

Ainsi, lorsque dans le cours de l'année, les crédits ouverts par le Budget Primitif sont reconnus insuffisants ou lorsqu'il doit être pourvu à des dépenses non prévues lors de l'établissement du Budget, des crédits supplémentaires peuvent être fournis par des décisions modificatives votées par le Conseil Communautaire dans les mêmes conditions que le Budget Primitif.

Monsieur le Président invite le Conseil Communautaire à approuver la décision modificative n°1 du Budget Primitif de la Communauté de Communes de la Ténarèze et les mouvements de crédits pour l'exercice 2011, dont le détail vous est communiqué ci-dessous.

OBJET / INTITULE	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTE	MONTANT	COMPTE	MONTANT
FONCTIONNEMENT				
opérations réelles]			
Entretien voies et réseaux	61523	- 5 000.00		
Cotisation caisses de retraites	6453	+ 5 000.00		
Cotisations FNC Suppl fam.	6456/012	+ 3 747,00		
Cotisations élus fin de mandat	65372/65	-206 000,00		
Subvention de fonctionnement autre EPL	65737/65	+206 000,00		
Autre produits exceptionnels de gestion (rembours FNC suppl. fam.)			7718/77	+ 3 747.00

	Envoyó or						
			1	Envoyé en préfecture le 19/12/201			
opérations d'ordre budgétaire	Reçu en préfecture le 19/12/201						
Intérêts réglés à l'échéance	66111/042	-10 817,00	Affiché l	e =	20		
Dot. amort. charges à répartir	6862/042	+10 817,00					
	TOTAL	+ 3 747,00	TOTAL	+ 3 747,00			
INVESTISSEMENT							
opérations d'ordre budgétaire							
	28183/040	+ 104,00					
opérations d'ordre budgétaire	28183/040	+ 104,00					
opérations d'ordre budgétaire Matériel de bureau et informatique	28183/040	+ 104,00					

Le Conseil Communautaire,

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président de séance et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la décision modificative n°1 du Budget primitif de la Communauté de Communes de la Ténarèze et les mouvements de crédit pour l'exercice 2011 comme indiqué ci-dessus.

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Conseiller Régional,

Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE